

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chaumont, le 17 mars 2020

Dans le cadre des prérogatives initiées par le Gouvernement, la Ville de Chaumont a mis en place un service d'accueil des enfants des personnels de santé sur deux sites distincts. Un site dédié à l'accueil des 0-3 ans à la crèche du Cavalier, un second pour les enfants en classes de maternelles et élémentaires à l'école Voltaire-Moulin. Ces deux services sont maintenus.

Parallèlement, les services de l'éducation nationale (DSDEN) ont souhaité maintenir l'accueil des enfants des personnels de santé (maternelles et élémentaires) sur l'ensemble des écoles de l'Agglomération de Chaumont.

Compte tenu de la faible affluence constatée à ce jour, il a été décidé collectivement de regrouper ce service d'accueil des enfants de maternelle et de classes élémentaires sur un site unique : l'école Voltaire-Moulin.

Les enfants peuvent donc être accueillis du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30.
Un justificatif sera demandé aux parents afin de s'assurer qu'ils exercent une profession de santé.

Si, toutefois, une évolution de la fréquentation venait à être observée, la Ville de Chaumont adaptera le dispositif en conséquence pour répondre aux besoins des parents.

Contact presse :

Guillaume MINEL

Directeur de la Communication

Tél : 06.20.29.06.29

Courriel : gminel@ville-chaumont.fr